



**LOIRET**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°45-2021-235

PUBLIÉ LE 8 SEPTEMBRE 2021

# Sommaire

## **DRFIP Centre Val-de-Loire et du Loiret /**

45-2021-09-01-00008 - DELEGATION DE SIGNATURE EN MATIERE DE  
CONTENTIEUX (2 pages)

Page 3

DRFIP Centre Val-de-Loire et du Loiret

45-2021-09-01-00008

DELEGATION DE SIGNATURE EN MATIERE DE  
CONTENTIEUX

**DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DU CENTRE-VAL DE LOIRE ET DU DEPARTEMENT DU LOIRET**

**DELEGATION DE SIGNATURE EN MATIERE DE CONTENTIEUX  
ET DE GRACIEUX FISCAL**

La responsable du Pôle de Contrôle des Revenus et des Patrimoines d'Orléans,

Vu le code général des impôts, et notamment son article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R\* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

**ARRETE**

**Article 1er :** Délégation de signature est donnée à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021 à l'effet de signer :

en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office et, en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet :

a) dans la limite de 15 000 €, aux inspectrices des finances publiques désignées ci-après :

BEAUVAL Véronique	D'ALMEIDA Anne-Frédérique	JOURDAS Catherine
REFAIT Sophie	VALENTIN Valérie	

b) dans la limite de 10 000 €, aux agents des finances publiques de catégorie B désignés ci-après :

Nom Prénom	Nom Prénom	Nom Prénom
COINTAULT Alain	COLLONNIERS Aurore	DIDIER Frank
DURAND Martine	MOUQUINHO Maria	PATINOTE Fabienne
ROUSSEAU Sandrine	SARRE Emmanuelle	TERRACHER Sylvie
TINARD Gaëlle	VANNAPHAPHONE Elise	

**Article 2** : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département du LOIRET

Fait à Orléans, le 1<sup>er</sup> septembre 2021

La responsable du Pôle de Contrôle des Revenus et du Patrimoine

Claire DUPONT

Inspectrice Principale des Finances publiques